

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_011 | Ouvriers. XIXe siècle](#)[CollectionBoite_011-17-chem | Discipline \[?\] ouvrière. ItemA. Costaz. Sur les moyens qui ont amené le développement de l'industrie française, 1816 | Nécessité des caisses de prévoyance](#)

A. Costaz. Sur les moyens qui ont amené le développement de l'industrie française, 1816 | Nécessité des caisses de prévoyance

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb011_f0432

SourceBoite_011-17-chem | Discipline [?] ouvrière.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Costaz, Claude Anthelme](#)

Références bibliographiques[Costaz, Mémoire sur les moyens qui ont amené le grand développement que l'industrie française](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30275963r>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 29/04/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Costaz, Claude-Anthelme (1769-01-01 -- 1769-01-01)

TITRE Mémoire sur les moyens qui ont amené le grand développement que l'industrie française a pris depuis vingt ans, suivi de la législation relative aux fabriques, par Cl.-Anthelme Costaz,...

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1816

EDITEUR Paris : F. Didot , 1816

A. Costé

100000 francs qui ont
augmenté de 200000
francs en 1916.

1916.

Nécessité des soins de prophylaxie.

"La cause de nombreux décès par typhoïde :

après avoir déterminé la nature de leur rapport
avec ceux qui les occupent, il conviendrait de tenir
de l'hygiène qui, en leur faisant connaître les causes
de l'épidémie, leur assurément de retourner dans
leur vieillesse et de les empêcher de se multiplier
ne leur permettrait pas de mourir.

L'absence de soins de prophylaxie
permettent de constater sur 100000 malades
qu'ils gagnent par la contagion pendant leur
attente à l'hôpital, et cela a entraîné
de nombreux décès. Il est à désirer
que des établissements sanitaires soient créés.

A défaut de soins de prophylaxie, ou de ceux
nécessaires, sous la surveillance de la Société Française,
ils doivent à ceux de nos hôpitaux qui ont de malades
la certitude de venir à bout de leur travail
moment de départ."



r 38.39

